

Image not found or type unknown



BNC non professionnel SIRET

Par **Florian77**, le **05/01/2016** à **18:10**

Bonsoir,

à la retraite, je suis commissaire enquêteur ce qui me procure un revenu que je dois déclarer en BNC non professionnel.

Depuis 2 mois, un contrôleur des impôts m'oblige à créer une structure avec un numéro SIRET (et donc assujettissement à la CFE) alors qu'il me semble qu'il n'existe aucune obligation pour des revenus non professionnels.

Pouvez vous m'éclairer sur ce point quitte à m'indiquer le texte en soutien de votre argumentaire.

D'avance merci pour votre aide